

PLAN D'ACTION DA ..

A QUI

S'ADRESSE-T-IL ?

- A des patients ayant une dermatite atopique (c'est un outil spécifique de cette pathologie, non transposable tel quel à une autre dermatose chronique).
- Grands enfants, adultes, parents d'enfants atteints.
- En séance d'éducation thérapeutique collective, en consultation médicale ou éducative individuelle.
- Nombre de soignants : 1 à 2.

A QUOI SERT-IL ?

- C'est un support visuel simple pour aider à la réalisation du traitement dermatologique au quotidien.

OBJECTIFS

DES PATIENTS :

- Être capable de traiter son eczéma de manière adaptée à l'état de sa peau.

OBJECTIFS

DES SOIGNANTS :

- En s'appuyant sur la notion d'**inflammation** déjà abordée avec le patient (cf module et outil « comprendre sa maladie »), lui proposer une conduite à tenir thérapeutique simple sur un support écrit individuel.

QUEL MATÉRIEL ?

- Schéma « Plan d'action » avec :
 - feu rouge => inflammation
 - feu vert => pas d'inflammation
- En fiches individuelles pour chaque patient, en poster plastifié pour la séance d'éducation thérapeutique, + système de fixation au tableau (aimants, patafix, ...) + marqueurs pour tableau.

COMMENT L'UTILISER ?

EN SÉANCE INDIVIDUELLE :

- Le soignant a préalablement expliqué au patient à l'aide de l'outil de son choix (maison, métaphore du feu de forêt) la notion d'inflammation cutanée dans l'eczéma et l'importance de la traiter ; il a fait le lien entre l'inflammation et les aspects sur la peau du patient.
- Il indique au patient quel traitement correspond au « feu rouge » et quel autre au « feu vert ».
- Ce plan d'action complète l'ordonnance médicale.

EN SÉANCE COLLECTIVE :

- Le plan d'action intervient après le module « comprendre la maladie », en fin de module « traitements » ; les participants ont fait préalablement le lien entre les différents stades de l'eczéma sur une représentation de la peau, et les différents aspects de la peau.
- L'animateur propose un exemple de plan d'action avec des exemples de crèmes traitantes (qu'il inscrit sur le poster) ; alternative : il peut demander à un participant de le faire, sans qu'il soit nécessaire de noter les données de sa propre ordonnance.
- L'animateur remet à chaque patient un exemplaire de plan d'action, lui demande de le remplir selon sa propre ordonnance de traitement, et de la faire valider par son dermatologue ou lors de la consultation d'éducation thérapeutique suivante.